



Déclaration des Organisations Internationales de défense des Droits de l'Homme et de Développement suite au Procès des Acteurs de la Société Civile

Nous avons appris le verdict du procès qui a opposé l'Etat du Niger à vingt-quatre [24] acteurs du Cadre de Concertation de la Société Civile Indépendante Nigérienne, après plus de 120 jours de détention. Aux termes de ce verdict des cas de relaxe, de condamnation à trois mois avec sursis et des condamnations fermes ont été prononcés.

Nous, Organisations Internationales de défense des Droits de l'Homme et de Développement, signataires de ce communiqué de presse, prenons acte du verdict et nous réjouissons pour tous ceux parmi les détenus qui iront rejoindre leurs familles, amis et collègues. Nous restons aux côtés des citoyens et citoyennes du Niger pour contribuer à l'édification d'une société civile forte et responsable. Nous sommes attachés aux valeurs de la démocratie et de la participation active de tous et de toutes à la vie publique.

Nous fondons l'espoir que la situation des trois [3] autres acteurs arrêtés lors des manifestations du 15 avril 2018, connaisse aussi une issue heureuse.

Comme toutes organisations qui luttent pour la promotion des droits, nous sommes profondément attachés au respect des droits humains et de toutes les libertés garantis par la Constitution du Niger et les instruments internationaux dûment ratifiés. Nous sommes plus que jamais convaincus que le dialogue entre le gouvernement et la société civile est une condition indispensable pour trouver des solutions en vue de restaurer la paix et la quiétude sociale au Niger.

Nos organisations appellent le gouvernement du Niger à renforcer ses efforts pour protéger l'espace civique, la liberté de manifester et la participation active de toutes et tous à la vie publique et à privilégier en tout lieu et en toute circonstance le dialogue avec la société civile.

Nous réitérons notre disponibilité à appuyer la société civile nigérienne pour qu'elle dispose davantage d'espace nécessaire pour engager un dialogue constructif avec le Gouvernement et les autres parties prenantes afin d'éviter que les inégalités économiques et l'exclusion sociale ne s'installent et perdurent dans le pays. Nous réaffirmons également notre volonté d'accompagner le gouvernement Nigérien dans sa mission de garant principal des droits afin que tous les citoyens exercent pleinement leurs droits.



Liste des organisations signataires :

Organisation	Nom et prénoms/ Titre	Signature
ONG Countrepart	M. Gregory Hemphill Directeur Pays	
NDI	Dr Charles Yaovi DJREKPO Directeur Résident NDI- Niger	
SwissAid	M. Adamou Moussa Abba Représentant Pays/SWISSAID-Niger	
OXFAM	Mme Assalama Sidi Directrice Pays	